

### HONORAIRES DE GESTION

PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
En % HT de l'encaissement	7 %	8 %	9 %	
Mise en place du mandat de gestion	●	●	●	
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations	●	●	●	
Délivrance des quittances et reçus	●	●	●	
Lettre de rappel et 1 <sup>ère</sup> relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●	●	
Révision des loyers	●	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du préavis de départ du locataire	●	●	●	
Déclaration de départ du locataire auprès des différents organismes (impôts, CAF...)	●	●	●	
Traitement du dépôt de garantie	●	●	●	
Régularisation des provisions pour charges	●	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	●	
Paiement des factures artisans	●	●	●	
Paiement des charges de copropriété	●	●	●	
Paiement mensuel des fonds perçus	●	●	●	
Edition des comptes rendus de gestion mensuel	●	●	●	
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation				
Demande annuelle des différents entretiens (poêle, cheminée, fosse septique, chaudière et suivi des nouvelles lois en vigueur)	●	●	●	
Demande de devis pour travaux	○	●	●	
Réparations inférieures à 200 € TTC	○	●	●	
PRESTATIONS OPTIONNELLES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
Etablissement d'une aide à la déclaration des revenus fonciers	○	●	●	90 € TTC par an et par lot
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	○	●	●	150 € TTC par dossier
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle	○	●	●	250 € TTC par dossier
Gestion technique d'entretien courant supérieure à 200 € : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle	○	●	●	150 € TTC par dossier
Visite Conseil et pré état des lieux de sortie	○	●	●	150 € TTC
Visite mensuelle d'immeuble en pleine propriété comprenant au minimum 2 logements avec compte rendu par courriel	○	●	●	50 € TTC
Gestion technique de tous travaux : vérification annuelle du logement, proposition de travaux, démarches administratives, dossier de crédit, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	○	○	●	150 € TTC + 4 % TTC du montant des travaux TTC

● Prestation comprise dans le montant des honoraires

○ Prestation optionnelle payable à l'acte

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%